



FONDASYON JE KLERE
Une Fondation
une nouvelle Forme
de Citoyenneté
Une Nation

Communiqué

Contact : Marie Yolène GILLES
Tel. : (509) 3728 8466

Tentative d'assassinat contre Mes Canova JEAN-BAPTISTE, Wilson NOEL et assassinat de Me Remy ARTISTE : La Fondasyon Je Klere (FJKL) condamne l'intolérance grandissante au niveau de la société et appelle les pouvoirs publics à assumer leurs responsabilités.

La **Fondasyon Je Klere (FJKL)** a appris avec consternation la nouvelle de *deux* (2) tentatives d'assassinat avec commencement d'exécution perpétrées contre Me Canova JEAN-BAPTISTE : l'une perpétrée à Pétion-Ville, rue Rigaud #21 bis devant le Cabinet de Me Guy ALEXIS le jeudi 5 septembre 2024 vers cinq heures vingt minutes de l'après-midi et l'autre perpétrée à Pèlerin 2 sur la route de Kenscoff /Pétion-Ville avant le marché communément appelé *tête de l'eau* le 13 septembre 2024 aux environs de trois heures trente-six minutes de l'après-midi.

Des individus armés circulant à bord d'une motocyclette ont attaqué l'homme de loi. Son véhicule est atteint de deux projectiles et il en est sorti blessé.

Me Canova JEAN-BAPTISTE, Avocat au barreau de Port-au-Prince, Secrétaire Général adjoint du Parti National Démocratique Progressiste d'Haïti (PNDPH), membre fondateur du Mouvement Patriotique Populaire Dessalinien (MOPOD) est un avocat connu et respecté, un homme politique courageux et un citoyen engagé qui a toujours défendu ses idées avec conviction.

Me Canova JEAN-BAPTISTE a participé à de nombreuses sessions de formation, de réflexion et de focus groupes de la FJKL sur le renforcement des structures politiques, la lutte contre la corruption, la défense des droits des groupes vulnérables, les femmes, les enfants, les handicapés et l'implication des jeunes dans les sphères de décision. Il s'est toujours distingué par ses idées novatrices, ses convictions nationalistes, progressistes et patriotiques.

La FJKL condamne et dénonce ces tentatives d'assassinat perpétrées sur la personne de Me Canova JEAN-BAPTISTE a un moment marqué par l'intolérance et

la violence aveugle surtout après l'assassinat odieux survenu dans le Nord 'Est du pays sur la personne de Me Remy ARTISTE, Secrétaire Général du Barreau de Fort Liberté par des hommes armés connus de tous et dénoncés par le défunt avant l'acte irréparable.

L'assassinat de Me Remy Artiste intervient après qu'un avocat-stagiaire de son cabinet, Me Wilson NOEL, ait été attaqué par des hommes armés en uniforme de police (POLIFRONT) et victime de *vingt* (20) projectiles au niveau de ses deux pieds. Tout ce qui s'est passé dans le Nord'Est est arrivé après un procès gagné par l'avocat assassiné et qui a été menacé de mort publiquement par la partie défallante.

La FJKL rappelle ici les principales garanties liées à l'exercice de la profession d'avocat continues dans les principes de bases relatifs au rôle du barreau adoptés par l'Assemblée Générale des Nations-Unies :

« 1) Les pouvoirs publics veillent à ce que les avocats :

a) puissent s'acquitter de toutes leurs fonctions professionnelles sans entrave, intimidation, harcèlement ni ingérence indue ;

b) puissent voyager et consulter leurs clients librement, dans le pays comme à l'étranger ;

c) ne fassent pas l'objet, ni ne soient menacés de poursuites ou de sanctions économiques ou autres pour toutes mesures prises conformément à leurs obligations et normes professionnelles reconnues et à leur déontologie.

2) Lorsque la sécurité des avocats est menacée dans l'exercice de leurs fonctions, ils doivent être protégés comme il convient par les autorités.

3) Les avocats ne doivent pas être assimilés à leurs clients ou à la cause de leurs clients du fait de l'exercice de leurs fonctions ».

La **Fondasyon Je Klere** (FJKL) formule le vœu que ceux qui ont attenté à la vie de Mes Canova JEAN-BAPTISTE et Wilson NOEL tout comme les assassins de Me Remy ARTISTE soient identifiés, recherchés et soumis à la justice répressive pour qu'ils répondent de leurs actes.

Port-au-Prince, le 19 septembre 2024

CP5FJK 1809 2024 Tentative d'assassinat contre Mes Canova JEAN-BAPTISTE, Wilson Noel et assassinat de Me Remy Artiste : La Fondasyon Je Klere (FJKL) condamne l'intolérance grandissante au niveau de la société et appelle les pouvoirs publics à assumer leurs responsabilités.